



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidéurgie

Question orale n° 352

Texte de la question

M. Jacques Moignard attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur l'avenir de l'industrie « productive » dans notre pays, et en particulier dans le département de Tarn-et-Garonne où le tissu industriel n'est pas épargné par la crise économique mondiale. Si l'agriculture, rappelons-le, tient une place prédominante en Tarn-et-Garonne, contribuant grandement au dynamisme de nos cantons ruraux, l'industrie - dont on parle assez peu - mérite d'être connue et valorisée. En effet, l'industrie tarn-et-garonnaise accueille 3 900 entreprises, des TPE-PME pour l'essentiel, évoluant dans des filières très diversifiées. Bien souvent innovantes, parfois nichées dans des secteurs de pointe à fort potentiel, ces entreprises emploient 34 % de l'effectif salarié du département, soit 20 334 personnes, qui perpétuent une tradition industrielle locale et un savoir-faire reconnu bien au-delà de nos frontières. C'est particulièrement vrai pour le site de production d'aluminium implanté sur la commune de Castelsarrasin. Partie intégrante depuis 1999 de l'activité « fil » du groupe minier anglo-australien Rio tinto alcan, l'usine de Castelsarrasin présente une forte valeur ajoutée en raison de la spécificité des alliages qu'elle produit pour le compte du fournisseur mondial de bauxite, d'alumine et d'aluminium. Pourtant, en juin 2012, malgré des perspectives d'avenir prometteuses, le groupe Rio tinto alcan annonçait son désengagement européen et la vente de ses deux sites français de produits d'aluminium, plongeant dans une angoissante incertitude les 510 salariés de Saint-Jean-de-Maurienne et de Castelsarrasin, menacés par la perte de leur emploi faute d'une offre de reprise viable et durable. Comme nous le savons, la cession des deux sites français est motivée par la hausse des tarifs de l'énergie et l'échéance en 2014 du contrat préférentiel, conclu il y a vingt ans entre EDF et l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne dont dépend le site de Castelsarrasin. Après de longs mois de négociations, la multinationale allemande Trimet Aluminium AG, candidate au rachat des deux sites, a récemment confirmé qu'un accord avec l'entreprise Rio tinto alcan était sur le point d'aboutir. Pour autant, la question des tarifs de l'énergie, point crucial des négociations, reste quant à elle toujours en suspens. Aussi, à la lumière des vives inquiétudes éprouvées sur le terrain, il souhaiterait obtenir des précisions sur l'action menée par le Gouvernement pour assurer la pérennité de nos entreprises, telles que l'usine Rio tinto alcan à Castelsarrasin, ou encore l'usine du groupe Hermes métal, située à Escatalens, dont le maintien de l'activité de fabrication de meubles commerciaux semble toujours aussi incertain que l'issue des négociations menées en vue d'une éventuelle reprise. D'une manière plus générale, à l'heure où est défendue une politique industrielle assise sur le « *Made in France* », il l'interroge sur les initiatives que le Gouvernement entend prendre pour bâtir une stratégie européenne de compétitivité industrielle. C'est en effet par le biais d'une réelle impulsion au niveau européen que nous réussirons à retrouver la croissance, à redynamiser nos territoires et à y maintenir des emplois durables.

Texte de la réponse

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DANS LE TARN-ET-GARONNE

Mme la présidente. La parole est à M. Jacques Moignard, pour exposer sa question, n° 352, relative au maintien de l'activité industrielle dans le Tarn-et-Garonne.

M. Jacques Moignard. Monsieur le ministre du redressement productif, je souhaite appeler votre attention sur l'avenir de l'industrie productive dans notre pays, en particulier dans le département du Tarn-et-Garonne, où le tissu industriel n'est pas épargné par la crise économique.

Si l'agriculture, rappelons-le, tient une place prédominante dans le Tarn-et-Garonne, en contribuant grandement au dynamisme de nos cantons ruraux, l'industrie - dont on parle assez peu - mérite d'être connue et valorisée. En effet, l'industrie tarn-et-garonnaise accueille 3 900 entreprises, des TPE et PME pour l'essentiel, évoluant dans des filières très diversifiées. Bien souvent innovantes, parfois nichées dans des secteurs de pointe à fort potentiel, ces entreprises emploient 34 % de l'effectif salarié du département, soit, quand même, 20 334 personnes, qui perpétuent une tradition industrielle locale et un savoir-faire reconnu bien au-delà de nos frontières.

C'est particulièrement vrai pour le site de production d'aluminium implanté sur la commune de Castelsarrasin. Partie intégrante depuis 1999 de l'activité " fil " du groupe minier anglo-australien Rio Tinto Alcan, l'usine de Castelsarrasin présente une forte valeur ajoutée en raison de la spécificité des alliages qu'elle produit pour le compte du fournisseur mondial de bauxite, d'alumine et d'aluminium. Pourtant, en juin 2012, malgré des perspectives d'avenir prometteuses, le groupe Rio Tinto Alcan annonçait son désengagement européen et la vente de ses deux sites français de produits d'aluminium, plongeant dans une angoissante incertitude les 510 salariés de Saint-Jean-de-Maurienne et de Castelsarrasin, menacés de perdre leur emploi, faute d'une offre de reprise viable et durable.

Comme nous le savons, la cession des deux sites français est motivée par la hausse des tarifs de l'énergie et l'échéance en 2014 du contrat préférentiel conclu il y a vingt ans entre EDF et l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne, dont dépend le site de Castelsarrasin.

Après de longs mois de négociations, la multinationale allemande Trimet Aluminium AG, candidate au rachat des deux sites, a récemment confirmé qu'un accord avec l'entreprise Rio Tinto Alcan était sur le point d'aboutir. Pour autant, la question des tarifs de l'énergie, point crucial des négociations, reste quant à elle toujours en suspens.

Aussi, à la lumière des vives inquiétudes éprouvées sur le terrain, pourriez-vous, monsieur le ministre, nous apporter des précisions sur l'action menée par le Gouvernement pour assurer la pérennité de nos entreprises, telles que l'usine Rio Tinto Alcan à Castelsarrasin, ou encore l'usine du groupe Hermes Metal, située à Escatalens, dont le maintien de l'activité de fabrication de meubles commerciaux semble toujours aussi incertain que l'issue des négociations menées en vue d'une éventuelle reprise ?

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Monsieur le député, vous n'êtes pas sans connaître les conditions dans lesquelles nous avons construit une stratégie de reprise de deux usines qui sont étroitement imbriquées : celle de Saint-Jean-de-Maurienne, située en Savoie et qui fabrique de l'aluminium primaire, et celle de Castelsarrasin. Elles appartiennent toutes deux à Rio Tinto.

Cette entreprise appartenait autrefois au groupe Pechiney. La Commission européenne avait interdit à Pechiney d'absorber Alcan, ce fut finalement Alcan qui absorba Pechiney, et Rio Tinto qui mangea Alcan.

M. Jean-Luc Warsmann. Quelle tristesse !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Rio Tinto décida ensuite de délocaliser l'essentiel de ses productions, dispersant ce magnifique joyau de Pechiney. Car je rappelle que la France a été, il y a un siècle, l'un des inventeurs de l'aluminium.

M. Jean-Luc Warsmann. Absolument !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. L'usine berceau où fut inventé l'aluminium est celle de Saint-Jean-de-Maurienne, avec Castelsarrasin, dont vous êtes, monsieur le député, le représentant.

Une négociation est engagée pour nous permettre de reconstituer un Pechiney franco-allemand, avec l'aide de cette entreprise de taille intermédiaire, de nature familiale, qu'est Trimet, qui a cinq sites de production d'aluminium en Allemagne et qui pourrait devenir l'actionnaire majoritaire de Saint-Jean-de-Maurienne et Castelsarrasin, en association avec EDF, dans un partenariat qui a déjà existé dans l'autre usine d'aluminium en France, à Dunkerque, entre Rio Tinto et EDF.

Cette stratégie vise à reconstituer, par l'alliance franco-allemande de deux entreprises, de capitaux et d'innovations technologiques, une entreprise de capacité européenne. Car la France, pays qui a inventé l'aluminium, ne peut pas accepter d'en importer 300 000 tonnes par an ! Nous devons donc retrouver notre compétitivité et reprendre les investissements. Là où Rio Tinto avait d'autres intérêts, la France, elle, sait où sont

les siens.

Nous sommes au rendez-vous de l'histoire. Je ne donnerai pas davantage d'informations, car les négociations sont en cours. Mais soyez assuré, monsieur le député, que, m'étant rendu à plusieurs reprises à Saint-Jean-de-Maurienne, j'ai bien l'intention de vous donner les informations sur les sites de Saint-Jean et de Castelsarrasin. Je les donnerai aux élus comme aux organisations syndicales concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Moignard](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 352

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5609

Réponse publiée au JO le : [14 juin 2013](#), page 6389

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juin 2013](#)